

Fiche formation	<b>TRAVAIL EN HAUTEUR – PORT DES EPI</b>	V3.0
-----------------	------------------------------------------	------

Lieu de la formation :	<b>Pertuis</b> ou dans vos locaux en intra	Effectif :	<b>12 participants maximum</b>
Durée de la formation :	<b>1 jour – 7 heures</b>	Coût pédagogique :	<b>300€ HT</b> en inter Intra – nous consulter

### Présentation

Les **chutes de hauteur** représentent la **deuxième cause d'accidents mortels** dans le milieu professionnel.

La formation professionnelle continue joue un rôle essentiel dans l'identification des risques liés aux chutes en hauteur, permettant aux salariés d'acquérir les gestes sécuritaires et de maîtriser l'usage des équipements spécifiques nécessaires pour travailler en toute sécurité.

Notre formation s'adresse particulièrement aux employés du secteur photovoltaïque.



<b>Public concerné</b>	<b>Modalités d'inscription et de paiement</b>
Notre formation au travail en hauteur s'adresse aussi bien au personnel chargé de réaliser des travaux photovoltaïques depuis un endroit surélevé qu'aux chefs de chantier, afin qu'ils puissent initier des mesures de prévention pour réduire le risque de chute de hauteur d'un travailleur.	Inscription réalisable à tout moment, en nous contactant. Un acompte, correspondant à 30% du montant de la facture, est nécessaire pour valider l'inscription. Le solde sera versé avant le 1er jour de la formation.

<b>Prérequis</b>	<b>Méthodes pédagogiques</b>
Il est conseillé de maîtriser la langue française.	Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique. La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres. La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur ou d'un écran adapté, et de supports pour cours (tableau, story-board).
<b>Financements</b>	Les stagiaires ramènent leurs propres EPI, afin de pratiquer le port de leur harnais et d'être en situation de travail en hauteur, sur notre plateforme pédagogique (différentes maquettes de toits, toit plat réel).
<b>VOLT Académie</b> est certifié QUALIOP1 pour les actions de formation. La prise en charge financière de vos formations est donc possible.	



### Programme



#### **Statistiques et réglementation**

Les statistiques des Accidents du Travail  
Les dispositions réglementaires  
Les droits, obligations et responsabilités

#### **Prévention des risques**

Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations  
Les partenaires de la prévention et leur rôle  
Que faire en cas d'accident ?  
Les processus menant à l'AT et à la MP  
Les risques et sanctions liés à la prise de substances

#### **Travail en hauteur**

La prévention contre les risques de chutes de hauteur  
Les moyens d'accès et postes de travail avec protection collective  
Les postes de travail en hauteur avec utilisation d'EPI spécifiques  
Les EPI contre les chutes de hauteur  
Mise en pratique sur plateforme pédagogique avec EPI



### Objectifs

Donner les compétences pour réaliser des travaux en hauteur et permettre la sauvegarde des personnes et des biens.  
Connaître les recommandations R 486, R 408, R 430, R 431, R 433 et R 457 qui donnent les règles de prévention et de protection pour réaliser en toute sécurité les manœuvres de travail en hauteur.  
Maîtriser les EPI de protection antichute, de maintien à poste et la technique de rappel simple.

### Documents délivrés en fin de formation

Avis après formation  
Attestation de formation

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve d'avoir suivi la formation sur les 7 heures consécutives, d'avoir obtenu un résultat satisfaisant au QCM, et d'avoir réalisé correctement les exercices pratiques.

### Mobilité réduite

Nos locaux ne nous permettant pas d'accueillir les personnes à mobilité réduite, nous les invitons à se rapprocher d'organismes tels que le l'AGEFIPH, LADAPT, le GRETA ou l'AFPA.